

Déclaration de politique générale de Monsieur André MILONGO à la Conférence Nationale Souveraine Brazzaville — Juin 1991



Cérémonie de lavement des mains. Le Premier ministre André Milongo

Excellence, Monseigneur, Président du Conseil supérieur de la République,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil supérieur de la République,

Mesdames, Messieurs les conférenciers,
Chers compatriotes,

La Conférence nationale vient d'élaborer un programme qui constitue l'épine dorsale de l'action du gouvernement de transition. Par conséquent, il importe d'établir des priorités, c'est-à-dire :

— rétablir l'autorité et la cohésion dans l'administration et construire l'Etat de droit, dans la paix et l'unité nationale ;

— assainir les finances publiques et relancer la machine économique ;

— amorcer des solutions aux problèmes socio-culturels nécessitant des mesures urgentes et redéfinir notre politique en matière de relations extérieures.

En effet, nous devons traduire les aspirations profondes du peuple congolais à plus de démocratie, par l'établissement progressif d'un Etat de droit. Nous le ferons par des campagnes médiatiques sur les règles élémentaires de l'Etat de droit. Nous le ferons aussi par l'application de la Charte des droits et des libertés, et en veillant à l'installation et au fonctionnement du Conseil supérieur de l'information et de la communication.

Pour l'épanouissement de l'Etat de droit, il sera procédé rapidement à la nomination d'Administrateurs à la tête des circonscriptions administratives et, afin d'assurer l'application du droit nous allons restructurer le système judiciaire.

Les élections municipales, législatives et présidentielles reposeront sur des règles bien claires, car elles seront les premières élections pluralistes et réellement libres depuis 1963.

Elles n'auront lieu qu'après un recensement de la population, des découpages électoraux (s'il s'agit de justifiés), et la mise à jour des listes électorales. Les législatives et les présidentielles devront se dérouler en présence d'observateurs étrangers neutres, afin d'en garantir l'impartialité, et de redonner à notre pays la crédibilité internationale indispensable.

D'autre part, nous considérons qu'il n'y a pas de développement sans une administration efficace, dévouée et acquise au changement positif.

Au niveau de l'Administration générale et des entreprises publiques, nous préconisons le rétablissement du respect de la hiérarchie, l'utilisation rationnelle des compétences, la réhabilitation et la reconnaissance du mérite individuel et la rétribution de l'effort.

En matière de défense nationale, nous réaffirmons que notre pays a besoin de Forces armées efficaces et loyales, vouées à la sauvegarde de l'intégrité territoriale. La création de la Gendarmerie nationale, la réorganisation des services de sécurité et de la Police nationale s'inscrivent dans le renforcement de la sécurité des populations.

La consolidation de l'unité nationale figure parmi nos priorités. Nous étudierons, de concert avec le Conseil supérieur de la République, toutes les mesures de nature à la favoriser.

La situation de nos finances publiques demeure préoccupante : le déficit budgétaire est de 201 à 358 milliards de francs cfa, selon les hypothèses du prix du baril de pétrole.

Pour en sortir, il faut agir sur les recettes d'une part et sur les dépenses d'autre part, à travers des administrations financières saines.

C'est ainsi que, s'agissant de l'administration fiscale, nous nous attachons, dans un premier temps, à élargir l'assiette imposable, car trop d'agents économiques échappent à l'imposition.

Dans une seconde phase, nous procéderons à une réforme du système fiscal en particulier l'IRPP. En matière de douanes, c'est la lutte contre la fraude et toutes les formes d'évasion fiscale, qui nous paraît prioritaire. En ce qui concerne les services chargés de l'exécution du budget (Direction du budget, Contrôle financier, Trésor), il convient de faire appliquer sans atermoiement la règle de la séparation des ordonnateurs et des comptables, de restaurer la responsabilité

économique des comptables publics, et de poursuivre les comptables de fait.

Conformément à une décision de la Conférence nationale, tous les comptes ouverts dans les banques par les administrations ne jouissant pas de l'autonomie financière seront fermés, et toute caisse d'avance devra être justifiée.

Pour atteindre ces objectifs, les restructurations de la Direction du budget, de la Trésorerie générale et des autres régies financières (Douanes et Impôts) sont nécessaires, ainsi que l'amélioration des règles de recrutement des agents de ces régies et de leurs conditions de travail.

En matière de dépenses publiques, il faut desserrer l'étouffement de la dette.

Ma récente expérience à la Banque mondiale, les nombreux contacts internationaux qu'elle a favorisés et mes relations personnelles me permettent d'envisager, avec beaucoup d'optimisme, les actions que je vais engager.

Dans ce sens, ainsi que l'ont fait les gouvernements polonais et égyptien, la dette publique et privée garantie sera renégociée, de manière à obtenir une remise substantielle.

La dette privée due aux banques fera l'objet d'un rachat ou d'échange contre des actions représentant des investissements au Congo, mais seulement après avoir obtenu une grande décote.

La dette privée non bancaire, (Club de Brazzaville) et la dette multilatérale contractée auprès de la BIRD, du FMI, BAD et des Fonds arabes, devront être remboursés à la fois pour relancer l'économie nationale et pour restaurer notre crédibilité à l'égard de la Communauté internationale.

Il nous faut également veiller de manière scrupuleuse, à la limitation des frais de personnel.

Toujours en matière de dépenses, les subventions aux entreprises publiques seront exceptionnelles, pour obliger les dirigeants à les gérer de façon rentable.

Au niveau des recettes : d'abord, en ce qui concerne les recettes pétrolières, nous renégocierons certaines clauses contractuelles devenues visiblement caduques, en adéquation avec la pratique internationale, et nous explorerons le vaste potentiel de réduction des coûts techniques de nos champs, par un audit général sur les coûts pétroliers.

Pour ce qui est des recettes ordinaires et douanières, il est raisonnable de penser qu'elles pourront augmenter après les restructurations et les réformes préconisées dans les régies financières et au niveau du Trésor.

Monseigneur, Mesdames, Messieurs, nous n'allons pas restaurer notre crédibilité, ni relancer notre économie, sans un réseau bancaire viable permettant aux opérateurs d'effectuer en toute confiance leurs transactions avec l'extérieur et accordant des crédits à l'économie congolaise.

Les dossiers relatifs à la réforme de ce secteur sont prêts. Il reste à la mettre en application, en coopération avec la Banque mondiale. C'est le lieu de réaffirmer que les créances du système bancaire sur les particuliers, dont l'un d'entre eux doit jusqu'à 4,5 milliards de francs cfa, devront être recouvrées avec diligence. A cet effet, il sera créé une structure spéciale chargée de récupérer les fonds des banques entre les mains de ces personnes.

Je réaffirme que je mettrai en œuvre tous les moyens à ma portée pour faire rapatrier les fonds détournés et placés à l'étranger.

Pour assurer la relance économique de notre pays, nous sommes partisan de la loi du marché et la libre entreprise. Cela implique naturellement :

— la limitation de l'intervention de l'Etat ;
— et la fin des monopoles, non justifiés par des circonstances exceptionnelles.

Dans ce cadre, l'autre préoccupation majeure de la transition est d'ordre social. Elle concerne l'emploi des jeunes, particulièrement l'emploi des jeunes diplômés, qui constitue un grand défi lancé à notre pays.

Plusieurs actions devront être menées dans ce sens :
— d'une part, la relance de la réforme du système éducatif. Ce projet, préparé avec la participation de la Banque mondiale, est

également prêt. Il reste à le mettre en chantier ;

— d'autre part, la réforme du système du crédit qui, une fois la réforme bancaire appliquée, sera entreprise avec l'institution, au sein des banques, d'une structure d'études des projets, d'orientation et de conseil, pour la création des PME/PMI ;

— ensuite, nous comptons aussi ranimer le projet des villages-centres ;

— nous nous concerterons avec certains partenaires économiques (je pense ici surtout au secteur pétrolier), pour dynamiser les différentes politiques de formation, afin de favoriser la promotion des cadres nationaux ;

— nous relancerons également le projet des grands travaux urbains de la BIRD, visant une grande utilisation de main d'œuvre.

Sur le plan agricole, l'Etat s'étant révélé incapable de produire pour nourrir la population, le gouvernement optera résolument pour le soutien à l'agriculture paysanne, par la vulgarisation des techniques agricoles. Par la fourniture d'engrais, de plants et semences sélectionnés, et par l'entretien des pistes agricoles : un projet Banque mondiale, de vulgarisation de techniques agricoles a été approuvé à cet effet, mais n'a pu être exécuté, faute pour le Congo de verser sa contribution.

S'agissant des entreprises publiques du secteur productif, nous allons les restructurer suivant les directives de la Conférence nationale.

Nous réserverons également une place de choix aux ONG, aux Coopératives, aux Associations laïques et religieuses. En effet, jusqu'ici, leurs activités au Congo étaient limitées par la propension du système politique à tout régenter et à monopoliser l'activité économique. Désormais, elles opéreront en toute liberté et bénéficieront, dans la mesure du possible, de l'assistance de l'Etat, car elles sont réellement quasi irremplaçables pour le développement à la base, c'est-à-dire, au niveau des communautés villageoises.

Sur le plan socio-culturel et des relations extérieures, nous collaborerons avec toutes les forces vives de la Nation, avec les confessions religieuses auxquelles nous restituerons leurs biens, si elles en font la demande.

Dans le domaine de la santé, un véritable plan de santé sera élaboré, sur la base de la Déclaration de Bamako, qui mettra un accent particulier sur la santé préventive et les soins de santé au niveau des communautés villageoises.

De même, le sport le tourisme bénéficieront de politiques incitatives et de diversification des activités, tout comme seront encouragées les expressions culturelles et artistiques, à la faveur des libertés retrouvées.

En matière de politique étrangère et de coopération internationale, les mutations contemporaines que nous vivons imposent que nous saisissons cette opportunité pour renforcer nos relations avec les pays démocratiques, en privilégiant nos préoccupations de développement. Il importe surtout que nous prêtions davantage d'attention à la coopération Sud - Sud. Dans tous les cas, nous veillerons au respect scrupuleux des accords bilatéraux et multilatéraux, sur la base de nos intérêts réciproques.

Excellence, Monseigneur, Mesdames, Messieurs les conférenciers, je suis le candidat de l'unité, du changement et du progrès.

J'en appelle donc à toutes les forces vives de la Nation congolaise pour réaliser ensemble avec nous ce programme, afin de donner à ce pays, notre pays, les fondements de son unité, sa dignité et sa prospérité économique, pour que chaque Congolais, chaque Congolaise, puisse y vivre mieux.

Vive la Conférence nationale,
Vive l'Unité nationale,
Vive la République du Congo.

Je vous remercie.

Election du Bureau du Conseil Supérieur de la République

Difficile, mais démocratique a été la mise en place du Bureau du conseil supérieur de la République. Il a fallu 2 jours pour départager les uns et trois jours pour les autres.

La première vice-présidence, quatre candidats bien connus dans le pays, Souchlaty Poaty, ancien Premier ministre, Thystère Tchicaya, ancien numéro deux du PCT, Président du RDPS, Bokamba Yangouma,

deuxième tour, Souchlaty Poaty désiste et la lutte se mène entre les 3 autres candidats. Surprise, Thystère Tchicaya qui menait la barque au 1er tour voit tomber son électoral. Reste en piste Bokamba Yangouma et Célestin Nkoua Gongarad parce que le Président du RDPS désiste. Le troisième tour s'engage et au résultat final Bokamba Yangouma totalise 500 voix et M. Célestin Nkoua 327 voix. Et

Pour la deuxième vice-présidence, on a vu cinq candidats : Ekolo Itoua, Enguale Jean Pierre, Obambi Paul, Dandou Abel et Milandou Fulgence. Premier, deuxième, troisième tour, aucune majorité de 2/3

reçu du conseil supérieur de la République;

Quant au poste de la troisième vice-présidence, après la majorité des voix se portent sur Milandou Fulgence qui devient le deuxième vice-président du

en faveur de son cadet André Nganfina. Ce dernier devient le troisième vice-président du bureau du Conseil supérieur de la République.

Le poste de quatrième vice-président, après le 1er et 2e tours, s'est vu disputé entre MM. Ikounga Martial et le Dr. Bilongo Manéné. Ce dernier l'emporte à la majorité simple. Le Dr. Bilongo Manéné est le quatrième vice-président du bureau du Conseil supérieur.

Supérieur de la République élu démocratiquement et en toute responsabilité se présente comme suit :

Président : Son Excellence, Mgr Ernest Kombo
Premier Vice-président : Michel Bokamba-Yangouma
Deuxième Vice-président : Milandou Fulgence
Troisième vice-président : André Nganfina
Quatrième vice-président : Dr. Bilongo-Manéné



André Nganfina, 3ème Vice-président



Jean-Michel Bokamba Yangouma, 1er Vice-président



Son Excellence Mgr Ernest Kombo, Président du Conseil supérieur de la République



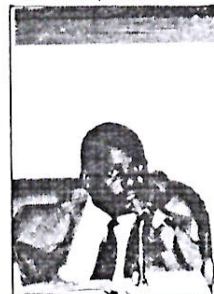
Fulgence Milandou, 2ème Vice-président



Dr. Bilongo-Manéné, 4ème Vice-président



Paulette Yambo, 2ème Secrétaire



Léon Mbemba, 1er Secrétaire



Sœur Brigitte Yengo, 1er Questeur



Kibangadi-Kodia Jacques, 2è Questeur

ancien homme fort du Bureau politique du PCT, Secrétaire général de la CSC et fossoyeur de la politique arbitraire du Président Denis Sassou-Nguesso, et enfin Célestin Nkoua Gongarad, Président de l'U.P.D.P. et prophète politique. Au premier tour de vote, aucune majorité n'a été requise. Au

voilà que tombe la surprise. Le président de l'UPDP se désiste en faveur du secrétaire général de la CSC au nom de la force du changement. Honorable est l'attitude de M. Célestin Nkoua Gongarad. Bokamba Yangouma Michel est élu Premier vice-président du Bureau du Conseil Supérieur de la République.

n'est obtenue par les prétendants. Messieurs Enguale J. Pierre, Obambi Paul et Dandou Abel se désistent au profit de M. Ekolo-Itoua, considéré comme force du changement. Milandou Fulgence du Parti congolais du Travail croit encore au miracle monopartiste. Au quatrième tour, les pendules se dérèglent et la

premier et le deuxième tour, on retrouve en piste deux candidats et non des moindres : Nganfina André et Maître Jacques Okoko qui totalisent au troisième tour respectivement 500 voix et 325. Très courageusement et dans le souci du profond changement du pays, Me Jacques Okoko se désiste

Quant aux postes de premier secrétaire, deuxième secrétaire et deuxième questeur (financier), ils reviennent après les premier, deuxième et troisième tours respectivement à MM. Mbemba Léon, Yambo Paulette et Kibangadi Kodia Jacques.

Ainsi le bureau du Conseil

Premier Secrétaire : Léon Mbemba
Deuxième Secrétaire : Paulette Yambo
Premier questeur : Sœur Brigitte Yengo
Deuxième questeur : Kibangadi-Kodia Jacques.

K.M.T.